



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du **15 mars 2021**

Délibération n° 2021-0522

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Saint Didier au Mont d'Or**

objet : **Eau potable - Réhabilitation de la station de pompage des Ardelets - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : **Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction eau et déchets**

**Rapporteur : Monsieur le Président Bernard**

**Président : Monsieur Bruno Bernard**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 26 février 2021

Secrétaire élu : Monsieur Nicolas Barla

Affiché le : jeudi 18 mars 2021

*Présents :* M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Groperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, M. Blanchard, Mme Petiot, M. Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, M. Ben Itah, Mmes Arthaud, Asti-Lapperrière, Augey, MM. Azcué, Badouard, Barge, Barla, Mme Benahmed, MM. Benzeghiba, Blache, Blein, Mmes Borbon, Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, M. Bréaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, MM. Bub, Buffet, Mmes Burillon, Burriland, Cabot, Cardona, Chadier, MM. Chambon, Charmot, Mme Charnay, MM. Chihi, Cochet, Cohen, Mmes Coin, Collin, MM. Collomb, Corazzol, Mmes Corsale, Crédoz, Crespy, Creuze, Croizier, MM. Da Passano, Dalby, David, Debû, Mmes Dehan, Delaunay, MM. Devinaz, Diop, Doganel, Doucet, Mmes Dubois Bertrand, Dubot, Dupuy, Edery, El Faloussi, Etienne, Fautra, Fontaine, Fontanges, Fournillon, Fréty, Frier, MM. Galliano, Gascon, Mme Georgel, MM. Geourjon, Girard, Mme Giromagny, MM. Godinot, Gomez, Grivel, Groult, Mmes Guerin, Jannot, MM. Kabalo, Kimelfeld, Mme Lagarde, MM. Lassagne, Le Faou, Mme Leцерf, MM. Legendre, Lungenstrass, Maire, Marguin, Marion, Millet, Mône, Monot, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mmes Pouzergue, Prost, MM. Quiniou, Rantonnet, Ray, Mmes Reveyrand, Roch, M. Rudigoz, Mmes Runel, Saint-Cyr, Sarselli, Sechaud, MM. Seguin, Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, MM. Thevenieau, Uhlich, Vergiat, Vieira, Vincendet, Vincent, Mmes Vullien, Zdorovtsoff.

**Conseil du 15 mars 2021****Délibération n° 2021-0522**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commune (s) : Saint Didier au Mont d'Or

objet : **Eau potable - Réhabilitation de la station de pompage des Ardelets - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction eau et déchets

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 24 février 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**I - Rappel du contexte**

La fiche action n° 116 de l'étude de sécurité du réseau d'eau potable identifie un risque de manque d'eau sur le service d'élévation du réservoir de Létra lié aux difficultés d'interventions sur les équipements de la station des Ardelets. Il est ainsi proposé d'adapter le local exigu de la station afin de pouvoir :

- effectuer les réparations d'urgence dans un délai plus court,
- supprimer ainsi le risque d'un manque d'eau dû à un retard de délai d'exécution des réparations.

En effet, du fait de l'exiguïté du local de pompage, les interventions pour réparation sur les éléments hydrauliques (groupe de pompes, vannes, accès au local anti-bélier en sous-sol) présentent des délais susceptibles d'engendrer un risque pour le maintien de l'alimentation en eau potable des abonnés situés en aval ainsi que pour l'alimentation du réservoir Létra.

La maintenance actuelle de cette station est devenue complexe en raison du manque de place à l'intérieur de la station, ce qui allonge les délais d'exécution des réparations d'urgence. Une intervention sur le ballon anti-bélier est particulièrement délicate (nécessité d'une grue avec grande flèche).

**II - Rappel de la description du projet**

Le projet prévu est le suivant :

- créer un nouveau local pour l'anti-bélier,
- modifier ou renouveler certains ouvrages hydrauliques et électriques,
- reprendre les défauts observés sur l'ouvrage existant afin de limiter la dégradation des parements béton,
- isoler le bâtiment,
- effectuer un traitement architectural sur le bâtiment,
- désamianter le site,
- reprendre le revêtement extérieur,
- remplacer le portail d'accès.

Les études complémentaires ont été menées à ce jour.

Après échanges auprès des services de l'État, le projet n'est pas soumis à l'avis des Architectes des bâtiments de France.

Une déclaration préalable de travaux a été déposée le 15 avril 2020 auprès du service d'urbanisme de la Ville de Saint Didier au Mont d'Or. Un avis de non-opposition a été délivré par la mairie le 8 juin 2020.

### III - Objectifs

L'ensemble des opérations de ce projet permettra d'aménager et de réhabiliter la station relais d'eau potable des Ardelets, et permettra ainsi de supprimer le risque d'un manque d'eau dû à un retard de délai d'exécution des réparations.

### IV - Coût du projet

Le nouveau coût global du projet au budget annexe de l'eau potable, se décompose comme suit :

Montant déjà individualisé (€ HT)	Demande d'autorisation de programme complémentaire (APC) travaux (€ HT)	Coût total du projet (€ HT)
850 000	100 000	950 000

Une aide financière de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse dans le cadre du programme "Rebond" sera sollicitée pour un montant estimé à 383 200 €.

Les impacts et effets des aménagements seront globalement compensés (gain en consommation énergétique au niveau d'une pompe, mais aussi augmentation du volume du local à éclairer et à chauffer, si nécessaire). Aussi, il n'y aura pas d'impacts majeurs sur les coûts de fonctionnement futurs ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

### DELIBERE

**1° - Approuve** la poursuite des travaux de rénovation de la station de pompage des Ardelets à Saint Didier au Mont d'Or.

**2° - Décide** l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme P20 - Eau potable pour un montant de 100 000 € HT en dépenses et de 383 200 € HT en recettes, à la charge du budget annexe des eaux sur le projet n° 1P20O2605 répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant : 100 000 € HT en dépenses et 191 600 € en recettes en 2021 et 191 600 € HT en recettes en 2022.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 950 000 € HT en dépenses au budget annexe de l'eau potable, en raison de l'individualisation partielle de 850 000 € HT déjà approuvé par la délibération du Conseil n° 2018-2752 du 27 avril 2018, et à 383 200 € HT en recettes.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 18 mars 2021.